
Michel VIALAY
Député des Yvelines

Paris, le 06 mars 2018

Monsieur le Président de la République,

La Sécurité routière en France correspond à un enjeu majeur de santé publique et de protection des personnes. C'est une attente forte de nos concitoyens.

Pour autant, des réductions toujours plus importantes de la vitesse ne sont pas l'alpha et l'oméga des mesures pertinentes, loin de là !

A ce titre, la récente décision de limiter la vitesse à 80 km/h sur la quasi-totalité des routes françaises est une mesure injuste. Et les zones rurales en feront encore plus les frais, étant les plus nombreuses à ne pas avoir un réseau important de routes nationales aménagées.

D'ailleurs, les Français ne s'y sont pas trompés, qui sont très majoritairement opposés à cette mesure, parce qu'ils savent qu'elle ne permettra pas d'orienter à la baisse le nombre de tués et de blessés sur nos routes. Et qu'ils sont bien conscients que la baisse de la vitesse rapportera surtout à l'État des revenus supplémentaires.

Pour qu'une politique soit acceptée, Monsieur le Président, encore faut-il qu'elle soit partagée. Or, nos concitoyens doutent de plus en plus de la bonne volonté du Gouvernement et s'interrogent sur le tout répressif.

Par exemple, un travail de sensibilisation sur les risques afférents à la consommation de stupéfiants et d'alcool serait pertinent mais, plus encore, c'est l'éducation à la sécurité routière qui est ensemble à renforcer.

C'est entre autre pour cela que j'encourage le débat. Un débat qui prendrait la forme d'Etats généraux de la sécurité routière. Une concertation pour mieux répondre aux attentes et aux interrogations de nos concitoyens.

En effet, dans ce contexte, il semblerait opportun d'organiser un débat national et citoyen autour de ce thème, en y associant les différents acteurs de la lutte contre l'insécurité routière : pouvoirs publics, experts, élus, représentants des associations, entreprises, afin de permettre les échanges d'expériences et favoriser l'émergence de nouvelles pistes d'actions.

La sécurité routière est un sujet qui concerne tout le monde et où l'on attend de tous des propositions pour rendre ensemble la route plus sûre. L'organisation d'Etats généraux offrirait une réelle opportunité pour donner à cette grande cause un nouvel élan grâce à la mobilisation de tous. Cet événement s'inscrirait dans une démarche d'écoute et de réflexion, en étroite concertation avec tous ceux qui œuvrent chaque jour pour rendre nos routes plus sûres.

Les États généraux doivent permettre aux pouvoirs publics et à toutes les composantes de la société civile de définir les conditions d'une action efficace et durable de nature à consolider et amplifier les résultats déjà enregistrés.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, en cosignant le 14 février dernier un courrier qui appelait le Premier ministre à renoncer à sa décision de réduire la vitesse, j'appelais de mes vœux l'organisation d'Etats généraux de la sécurité routière, et j'espère que vous retiendrez cette proposition permettant de trouver des solutions comprises et partagées, propices à favoriser l'adhésion de tous.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.



Michel VIALAY

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
78008 Paris